

Les étudiants n'ont pas la même chance

MÉDECINE A L'ULB, tous les étudiants réussiront le concours de fin de 1^{re} bac

Trois nombres... La 1^{re} bac médecine 2015-2016 peut se résumer en trois nombres : 3.000, 1.800 et 605. Il y a, cette année, environ 3.000 inscrits en première médecine ; il y aura, en deuxième année, à l'issue du concours de juin, 605 étudiants ; et puis, il y a ce chiffre, étonnant, détonant, d'environ 1.800 jeunes dès à présent « hors concours ».

Pour comprendre, il faut se souvenir du préaccord intervenu entre la ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block (VLD), et le ministre francophone de l'Enseignement, Jean-Claude Marcourt (PS). Alors que la Fédération Wallonie-Bruxelles dépasse largement les quotas fédéraux de diplômés en médecine et qu'elle a besoin de 4.900 numéros Inami supplémentaires, De Block s'engage à trouver une solution pour ces surnuméraires. A une condition toutefois : les francophones devront sélectionner leurs étudiants, d'où ce concours de fin de première.

Après l'enthousiasme du premier quadrimestre, la session de janvier a fait des « dégâts ». Tous les jeunes présentant une cote globale inférieure à 8 sur 20 sont considérés comme non suscep-

tibles de valider 60 crédits en fin d'année. Il leur est alors proposé soit d'alléger leur première année (qui s'étale sur deux ans), soit de se réorienter (kiné, sciences biomédicales, pharmacie...), soit d'en rester là. Avec ceux qui avaient déjà abandonné avant janvier, ils sont 1.800 dans ce cas.

« Il existe un tri »

L'affaire se corse quand on fait les derniers comptes : sur les 1.200 étudiants inscrits régulièrement au deuxième quadrimestre, 605 devraient se retrouver en deuxième. En théorie, leurs chances de réussite se résument donc à une sur deux. En réalité, elles varient fort d'une institution à l'autre. Ainsi, à l'UCL, ils sont environ 370 à se « disputer » les 164 places attribuées à l'université, soit 44 chances sur 100. A Namur, les listes font état de 320 candidats pour 133 places (42 chances sur 100). A Mons, des données partielles parlent de 200 à 230 étudiants pour 67 places (au mieux une chance sur trois). A Liège, il y aurait 205 candidats pour 133 places (65 chances sur 100). A l'ULB, c'est la surprise : 97 étudiants sont en ordre de marche

pour 115 places, les chances de réussite sont de 100 %.

« Tout cela démontre bien qu'il existe un tri à l'université. La session de janvier est un vrai moyen de sélection, pas d'orientation comme on essaie de nous le faire croire », dit Briec Wathelet, président de la Fédération des étudiants francophones. A l'ULB, le doyen Marco Schetgen, tempère : « La réussite en janvier a été exactement la même que les années précédentes. Plutôt que de laisser des gens se casser la figure, on pousse très fort à l'allègement. C'est notamment ce qui explique cette situation particulière. »

Au Cium (Comité interuniversitaire des étudiants en médecine), par contre, le président Quentin Lamelyn voit rouge : « C'est sans doute une facilité pour l'ULB, ça lui évitera de devoir gérer le problème des reçus-collés (qui auront réussi leur année mais non classés en ordre utile). Cela étant, le problème principal de ce concours est ailleurs : les recours en Cour constitutionnelle (Le Soir du 27 avril) pourraient coûter leur numéro Inami à plusieurs promotions d'étudiants. » ■

ÉRIC BURGRAFF